



ÉTATS FINANCIERS MINISTÉRIELS (non audités)

2019-2020



Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers 2019-2020

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2020 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction d'Environnement et Changement climatique Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement du Canada, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans ces états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières d'Environnement et Changement climatique Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* d'Environnement et Changement climatique Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres d'Environnement et Changement climatique Canada soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2020 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor. Les résultats et les plans d'action sont présentés en annexe.

L'efficacité et l'adéquation du système de contrôle interne d'Environnement et Changement climatique Canada sont examinées dans le cadre du travail effectué par le personnel de l'audit interne, qui procède à des audits périodiques des différents secteurs opérationnels d'Environnement et Changement climatique Canada et par le Comité ministériel d'audit, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au sous-ministre.

Les états financiers d'Environnement et Changement climatique Canada n'ont pas été vérifiés.

(la version originale anglaise a été signée par)

T. Christine Hogan

Sous-ministre

Gatineau, Canada

Date :

(la version originale anglaise a été signée par)

Carol Najm

Dirigeante principale des finances

Gatineau, Canada

Date :

État de la situation financière (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2020	2019
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	454 352 \$	438 738 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	51 353	42 244
Revenus reportés (note 6)	35 473	26 606
Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées (note 7)	7 353	8 192
Avantages sociaux futurs (note 8)	27 266	26 555
Passif environnemental (note 5)	206 022	213 611
Passifs éventuels (note 13)	22 293	150
Autres éléments de passif	71	526
Total des passifs	804 183	756 622
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	431 809	420 054
Débiteurs et avances (note 9)	30 154	30 535
Total des actifs financiers bruts	461 963	450 589
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 9)	(15 731)	(14 098)
Total des actifs financiers	446 232	436 491
DETTE NETTE MINISTÉRIELLE	357 951	320 131
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	730	820
Stocks (note 10)	24 237	25 538
Immobilisations corporelles (note 11)	481 496	426 648
Total des actifs non financiers	506 463	453 006
SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE	148 512 \$	132 875 \$

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 12)

Passif éventuel et actif éventuel (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

(la version originale anglaise a été signée par)

T. Christine Hogan

Sous-ministre

Gatineau, Canada

Date:

(la version originale anglaise a été signée par)

Carol Najm

Dirigeante principale des finances

Gatineau, Canada

Date:

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	Résultats prévus (note 2a)		
	2020	2020	2019
Charges			
Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	719 050 \$	399 391 \$	349 136 \$
Prévention et gestion de la pollution	386 960	427 564	425 168
Préservation de la nature	318 328	312 679	254 561
Prévisions des conditions météorologiques et environnementales	296 319	292 064	289 328
Services internes	235 409	282 297	250 824
Total des charges	1 956 066	1 713 995	1 569 017
Revenus			
Ventes de biens et services	80 974	79 006	81 328
Autres revenus	38 817	224 808	23 768
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(11 793)	(8 833)	(9 614)
Total des revenus	107 998	294 981	95 482
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 848 068	1 419 014	1 473 535
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		1 308 699	1 146 046
Variation des montants à recevoir du Trésor		11 755	204 530
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)		113 784	104 236
Éléments d'actif et de passif transférés entre ministères (note 15)		281	(78)
Avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire transférés entre ministères (note 15)		132	7
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(15 637)	18 794
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		132 875	151 669
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		148 512 \$	132 875 \$

Information sectorielle (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(15 637 \$)	18 794 \$
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	99 141	80 495
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(40 408)	(40 463)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(981)	(964)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(3 185)	(4 174)
Transferts entre ministères (note 15)	281	(78)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	<u>54 848</u>	<u>34 816</u>
Variation due aux stocks (note 10)	(1 301)	(359)
Variation due aux charges payées d'avance	(90)	(257)
Augmentation nette de la dette nette ministérielle	<u>37 820</u>	<u>52 994</u>
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	<u>320 131</u>	<u>267 137</u>
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	<u><u>357 951 \$</u></u>	<u><u>320 131 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 419 014 \$	1 473 535 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	(113 784)	(104 236)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(40 408)	(40 463)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(3 185)	(4 174)
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer (note 4)	(15 614)	(212 186)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(9 109)	(2 455)
Diminution (augmentation) des revenus reportés (note 6)	(8 867)	(10 507)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs (note 8)	(711)	730
Diminution (augmentation) du passif environnemental (note 5)	7 589	(20 101)
Diminution (augmentation) des passifs éventuels (note 13)	(22 143)	-
Diminution (augmentation) des autres éléments de passif	455	913
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances (note 9)	(2 014)	(14 712)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(90)	(257)
Augmentation (diminution) des stocks (note 10)	(1 301)	(359)
Avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire transférés entre ministères (note 15)	(132)	(7)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	1 209 700	1 065 721
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	99 141	80 495
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(981)	(964)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	98 160	79 531
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution des obligations au titre d'immobilisation corporelles louées	839	794
Encaisse utilisée pour les activités de financement	839	794
ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA	1 308 699 \$	1 146 046 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

1. Pouvoirs et objectifs

Environnement et Changement climatique Canada a été constitué en vertu de la *Loi sur le Ministère de l'Environnement Canada*. Aux termes de cette Loi, les pouvoirs, les devoirs et les fonctions du ministère de l'Environnement et Changement climatique Canada s'étendent aux affaires concernant :

- ✓ la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel (y compris la qualité de l'eau, de l'air et du sol);
- ✓ les ressources naturelles renouvelables, y compris les oiseaux migrateurs et les autres formes de flore et de faune d'origine non locale;
- ✓ l'eau;
- ✓ la météorologie;
- ✓ l'application de toute règle ou tout règlement établi par la Commission mixte internationale concernant les eaux frontalières; et
- ✓ la coordination des politiques et des programmes du gouvernement du Canada relatifs à la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel.

Environnement et Changement climatique Canada exécute son mandat en faisant la promotion des quatre (4) responsabilités essentielles suivantes:

- ✓ **Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques**

Par une collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, les provinces, les territoires, les peuples autochtones, les parties prenantes et des experts externes, le Ministère soutiendra et coordonnera la mise en oeuvre du cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques; s'employer à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES); mener la croissance propre; élaborer des instruments réglementaires; soutenir les entreprises et les Canadiens pour s'adapter et devenir plus résilients aux changements climatiques; et contribuer aux mesures prises sur le plan international pour les changements climatiques pour augmenter les avantages globaux.

- ✓ **Prévention et gestion de la pollution**

Collaborer avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et d'autres entités afin de développer et de gérer des normes, lignes directrices et règlements liés à l'environnement, et d'autres mesures de gestion du risque, en vue de réduire les rejets et de surveiller les niveaux de contaminants dans l'air, l'eau et le sol; promouvoir les lois et les règlements environnementaux et veiller à leur application.

- ✓ **Préservation de la nature**

Protéger et rétablir des espèces en péril et leurs habitats, assurer la conservation et la protection de populations saines d'oiseaux migrateurs; mobiliser les provinces, les territoires, les peuples autochtones, les parties prenantes et le public afin d'augmenter les aires protégées et contribuer aux activités de conservation et d'intendance; étendre et gérer les aires protégées du Ministère; et collaborer avec des partenaires du Canada et à l'international pour faire progresser la conservation de la biodiversité et du développement durable.

- ✓ **Prévisions des conditions météorologiques et environnementales**

Surveiller les conditions météorologiques, l'eau, la qualité de l'air et les conditions climatiques, fournir à la population canadienne et aux secteurs ciblés des prévisions, de l'information et des avertissements au moyen d'un vaste éventail de modes de prestation de services, de réaliser des recherches, de concevoir et tenir à jour des modèles informatiques pour la prévision météorologique et d'autres conditions environnementales et de recueillir des données et en permettre l'échange avec d'autres services météorologiques nationaux et des organisations internationales.

Le Programme des services internes comprend des groupes ayant des activités et des ressources connexes gérées de manière à faciliter la réalisation des programmes et atteindre les responsabilités essentielles du ministère. Il s'agit de la base d'une approche pangouvernementale commune qui sert à planifier, créer, établir les budgets, faire les rapports et communiquer tous les services internes du gouvernement.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

1. Pouvoirs et objectifs (suite)

De plus, Environnement et Changement climatique Canada possède des pouvoirs en vertu de plusieurs lois qui touchent la façon dont le ministère fonctionne. Les Lois les plus importantes sont les suivantes:

- ✓ *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*
- ✓ *Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce*
- ✓ *Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie*
- ✓ *Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois*
- ✓ *Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*
- ✓ *Loi de l'impôt sur le revenu*
- ✓ *Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador*
- ✓ *Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada — Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*
- ✓ *Loi fédérale sur le développement durable*
- ✓ *Loi relative à la stratégie nationale sur l'élimination sûre et écologique des lampes contenant du mercure*
- ✓ *Loi sur l'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions*
- ✓ *Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut*
- ✓ *Loi sur l'évaluation d'impact*
- ✓ *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon*
- ✓ *Loi sur la conservation du Lac Seul (1928)*
- ✓ *Loi sur la fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable*
- ✓ *Loi sur la gestion des urgences*
- ✓ *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*
- ✓ *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial*
- ✓ *Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique*
- ✓ *Loi sur la quasi-élimination du sulfonate de perfluorooctane*
- ✓ *Loi sur la responsabilité en matière maritime*
- ✓ *Loi sur la semaine canadienne de l'environnement*
- ✓ *Loi sur la semaine de la protection de la faune*
- ✓ *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*
- ✓ *Loi sur le contrôle d'application de lois environnementales*
- ✓ *Loi sur le ministère de l'Environnement*
- ✓ *Loi sur les additifs à base de manganèses*
- ✓ *Loi sur les espèces en péril*
- ✓ *Loi sur les espèces sauvages au Canada*
- ✓ *Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles*
- ✓ *Loi sur les opérations pétrolières au Canada*
- ✓ *Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux*
- ✓ *Loi sur les pêches (sections 36 à 42)*
- ✓ *Loi sur les pénalités administratives en matière d'environnement*
- ✓ *Loi sur les renseignements en matière de modification du temps*
- ✓ *Loi sur les ressources en eau du Canada*

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Environnement et Changement climatique Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à Environnement et Changement climatique Canada ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2019-2020. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2019-2020.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Environnement et Changement climatique Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par Environnement et Changement climatique Canada est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par Environnement et Changement climatique Canada sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire en fin d'année entre le moment où une opération affecte les autorisations de Environnement et Changement climatique Canada et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que Environnement et Changement climatique Canada a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisation pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

- ✓ Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- ✓ Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés.
- ✓ Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- ✓ Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.
- ✓ Les compensations des émissions excédentaires prévus par la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* sont comptabilisées lors de la confirmation par l'installation assujettie que la compensation sera versée par paiement d'une redevance pour émissions excédentaires à Sa Majesté du chef du Canada.
- ✓ Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus.
- ✓ Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs d'Environnement et Changement climatique Canada. Bien que l'on s'attend à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité relative à la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(e) Charges

- ✓ Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.
- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

- ✓ Prestation de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charge dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale d'Environnement et Changement climatique Canada découlant du régime. La responsabilité d'Environnement et Changement climatique Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, comme étant le répondant du régime.
- ✓ Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût et lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelle et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 11. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas des oeuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces et fournitures utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

(i) Passif éventuel

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent devenir des obligations réelles advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

(j) Actif éventuel

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(K) Passif environnemental

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits: il existe une norme environnementale, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

(l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

(m) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

3. Autorisations parlementaires

Environnement et Changement climatique Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets d'Environnement et Changement climatique Canada pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 419 014 \$	1 473 535 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(40 408)	(40 463)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(3 185)	(4 174)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	(113 784)	(104 236)
Recouvrements / ajustements des charges des exercices antérieurs	4 345	3 533
Diminution (augmentation) des charges à payer non imputées aux autorisations	201 748	4 044
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(9 109)	(2 455)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs (note 8)	(711)	730
Diminution (augmentation) du passif environnemental (note 5)	7 589	(20 101)
Diminution (augmentation) des passifs éventuels (note 13)	(22 143)	-
Augmentation (diminution) des stocks (note 10)	(1 301)	(359)
Autres	280	(1 128)
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	23 321	(164 609)
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 11)	99 141	80 495
Augmentation (diminution) des Charges payées d'avances	(90)	(257)
Trop-payés de salaire	3 250	3 311
Autres prêts et avances aux employés	190	247
Paiements sur des contrats de location-acquisition	839	794
Autres	-	(161)
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	103 330	84 429
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 545 665 \$	1 393 355 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées :

(en milliers de dollars)

	2020	2019
Autorisations fournies:		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	896 857 \$	837 420 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	109 542	92 041
Crédit 10 – Subventions et contributions	791 613	640 600
Crédit 15 – Intervention en matière de sécurité maritime du Canada	468	-
Crédit 20 – Veiller à une meilleure préparation et intervention pour la gestion des catastrophes	198	-
Crédit 25 – Mise en œuvre d'un système de compensation fédéral pour le carbone	508	-
Montants législatifs	98 201	90 900
	1 897 387	1 660 961
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(289)	(769)
Crédits non reportables	(351 433)	(266 837)
	(351 722)	(267 606)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 545 665 \$	1 393 355 \$

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer d'Environnement et Changement climatique Canada:

(en milliers de dollars)

	2020	2019
Comptes crédoiteurs - autres ministères et organismes gouvernementaux	22 892 \$	21 218 \$
Comptes crédoiteurs - parties externes	144 506	132 209
Total des crédoiteurs	167 398	153 427
Charges à payer	286 954	285 311
Total des crédoiteurs et charges à payer	454 352 \$	438 738 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

5. Passif environnemental

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Environnement et changement climatique Canada a relevé environ 77 sites (90 sites en 2018-2019) qui pourraient être contaminés et faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le ministère a recensé environ 16 sites (17 sites en 2018-2019) pour lesquels des mesures sont requises et un passif brut de 192 277 milliers de dollars (200 922 milliers de dollars en 2018-2019) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 9 sites non évalués (9 en 2018-2019) pour lesquels un passif estimé de 694 milliers de dollars (291 milliers de dollars en 2018-2019) a été enregistré basé sur ce modèle.

Plus encore, il y a environ 1 site qui n'a pas été évalué par des experts en environnement (1 site en 2018-2019) pour lequel le ministère a estimé et enregistré un passif de 13 051 milliers de dollars (12 398 milliers de dollars en 2018-2019).

La combinaison de ces trois estimations, totalisant 206 022 milliers de dollars (213 611 milliers de dollars en 2018-2019), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 51 sites restants (63 sites en 2018-2019). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, Environnement et changement climatique Canada ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2020 et du 31 mars 2019. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2,0 % (1,9 % en 2018-2019). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. On a utilisé le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'appliquent aux courbes de rendement coupon zéro pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux d'actualisation de mars 2020 vont de 0,37 % (1,55 % en 2019) pour les emprunts qui échoient à 2 ans à 1,39 % (1,96 % en 2019) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

5. Passif environnemental (suite)

Nature et source (en milliers de dollars)	2020					2019				
	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives	Recouvrement s estimatif	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives	Recouvrements estimatif
Sites militaires et anciens sites militaires ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Pratiques liées aux carburants ⁽²⁾	32	10	55 645	56 917	-	26	10	55 446	57 830	-
Installations maritimes / Sites aquatiques ⁽³⁾	12	7	147 491	152 216	-	16	8	155 808	172 190	-
Parcs et aires protégées ⁽⁴⁾	26	7	862	869	-	32	7	383	404	-
Bureaux / sites commerciaux ou industriels ⁽⁵⁾	7	2	2 024	2 075	-	15	2	1 974	2 135	-
Total	77	26	206 022 \$	212 077 \$	-	90	27	213 611 \$	232 559 \$	-

⁽¹⁾ Contamination associée à l'exploitation de sites militaires et anciens sites militaires, où les activités comme la manipulation et l'entreposage des combustibles, les décharges, la peinture à base de métaux ou de BPC utilisé pour les bâtiments ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., hydrocarbures pétroliers, BPC, métaux lourds. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽²⁾ Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).

⁽³⁾ Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽⁴⁾ Contamination associée à l'exploitation et l'entretien des parcs et des régions protégées où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BPC et autres contaminants organiques. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

⁽⁵⁾ Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc.

Les efforts suivis du gouvernement concernant l'évaluation des sites contaminés peuvent entraîner des éléments de passif environnemental supplémentaires.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

6. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche particuliers, ainsi que de montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	<u>2020</u>	2019
Solde d'ouverture	26 606 \$	16 099 \$
Montants reçus		
Dons	1	1
Dépôts sur des projets à coûts partagés	19 581	18 419
Frais de permis d'immersion en mer	-	161
Revenus constatés	<u>(10 715)</u>	(8 074)
Solde de clôture net	<u>35 473 \$</u>	<u>26 606 \$</u>

7. Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées

Environnement et Changement climatique Canada a conclu des contrats de location-acquisition d'espace et de matériel d'une valeur de 18 199 milliers de dollars dont l'amortissement cumulé s'élève à 13 103 milliers de dollars au 31 mars 2020 (18 199 milliers de dollars de valeur et 12 375 milliers de dollars d'amortissement cumulé au 31 mars 2019). Les obligations pour les années à venir comprennent l'Université Carleton avec laquelle, le 13 octobre 2000, Environnement et Changement climatique Canada a conclu un accord stipulant qu'il louerait des espaces à bureaux et laboratoires pour le Centre national de la recherche faunique (CNRF), au coût annuel de 1 300 milliers de dollars en vertu d'un contrat de location-acquisition venant à échéance en 2028.

(en milliers de dollars)	<u>2020</u>
Exercice d'échéance	
2021	1 300 \$
2022	1 300
2023	1 300
2024	1 300
2025	1 300
2026 et les exercices ultérieurs	<u>2 600</u>
Total des versements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	9 100
Moins : intérêts théoriques (5,63%)	<u>1 747</u>
Solde des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	<u>7 353 \$</u>

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

8. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés d'Environnement et Changement climatique Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2019-2020 s'élève à 66 675 milliers de dollars (62 010 milliers de dollars en 2018-2019). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois pour 2018-2019) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2018-2019) les cotisations des employés.

La responsabilité d'Environnement et Changement climatique Canada relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2020, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	26 555 \$	27 285 \$
Charge pour l'exercice	4 516	3 766
Prestations versées pendant l'exercice	(3 805)	(4 496)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	27 266 \$	26 555 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

9. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances d'Environnement et Changement climatique Canada :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Débiteurs – autres ministères et organismes	9 189 \$	4 142 \$
Débiteurs – parties externes	20 590	26 169
Avances aux employés	514	494
Sous-total	30 293	30 805
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(139)	(270)
Débiteurs bruts	30 154	30 535
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(15 731)	(14 098)
Débiteurs nets	14 423 \$	16 437 \$

10. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks.

(en milliers de dollars)	2020	2019
Imprimés, livres, cartes et formulaires	19 \$	18 \$
Papeterie et fournitures de bureau	194	200
Fournitures de météorologie	16 355	16 820
Matériel électrique	56	44
Gaz comprimés et acétylène	2	3
Produits chimiques et connexes	5	5
Matériel scientifique et technique	830	896
Équipement de radar	3 524	3 729
Machinerie et matériel d'utilité générale	17	4
Équipement informatique	62	88
Matériel et approvisionnement de laboratoire	309	308
Véhicules tests	2 864	3 423
Total des stocks	24 237 \$	25 538 \$

Les stocks sont évalués en utilisant le prix moyen pondéré.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	25 à 40 ans
Travaux et infrastructure	20 à 40 ans
Matériel et outillage	2 à 30 ans
Véhicules	3 à 25 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Durée du bail / de la vie utile

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

11. Immobilisations corporelles (suite)

Coût (en milliers de dollars)	2019	Acquisitions	Ajustements ⁽³⁾	Aliénations et radiations	2020
Terrains	24 316 \$	636 \$	52 \$	-	25 004 \$
Bâtiments	228 768	-	29 380	391	257 757
Travaux et infrastructure	37 135	-	5 949	79	43 005
Matériel et outillage	465 193	13 985	22 341	12 437	489 082
Véhicules ⁽²⁾	41 056	2 300	839	1 894	42 301
Améliorations locatives	40 199	-	-	-	40 199
Actifs en construction ⁽¹⁾	188 377	82 220	(55 416)	3 420	211 761
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	18 199	-	-	-	18 199
	1 043 243 \$	99 141 \$	3 145 \$	18 221 \$	1 127 308 \$

Amortissement cumulé (en milliers de dollars)	2019	Amortissement	Ajustements ⁽³⁾	Aliénations et radiations	2020
Bâtiments	153 418 \$	8 538 \$	265 \$	390 \$	161 831 \$
Travaux et infrastructure	13 930	2 255	(1)	10	16 174
Matériel et outillage	369 500	25 518	1 087	10 963	385 142
Véhicules ⁽²⁾	30 588	2 133	657	1 836	31 542
Améliorations locatives	36 784	1 236	-	-	38 020
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	12 375	728	-	-	13 103
	616 595 \$	40 408 \$	2 008 \$	13 199 \$	645 812 \$

Valeur comptable nette (en milliers de dollars)	2019	2020
Terrains	24 316 \$	25 004 \$
Bâtiments	75 350	95 926
Travaux et infrastructure	23 205	26 831
Matériel et outillage	95 693	103 940
Véhicules ⁽²⁾	10 468	10 759
Améliorations locatives	3 415	2 179
Actifs en construction ⁽¹⁾	188 377	211 761
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	5 824	5 096
Valeur comptable nette	426 648 \$	481 496 \$

⁽¹⁾ Les actifs en construction incluent: bâtiments, ouvrages de génie, logiciels et autres constructions.

⁽²⁾ La catégorie des véhicules comprend: véhicules routiers et non routiers, aéronefs, laboratoires mobiles, navires et embarcations.

⁽³⁾ Les ajustements comprennent les actifs en construction de 55 470 milliers de dollars qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif, des investissements additionnels et réductions de coûts pour une valeur comptable nette qui s'établit à 855 milliers de dollars réduit par des transferts d'immobilisations corporelles entre ministères pour un résultat net de (281) milliers de dollars sur la situation financière nette ministérielle.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

12. Obligations contractuelles et droits contractuels

a) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités d'Environnement et Changement climatique Canada peuvent donner lieu à des contrats pluriannuels importants et des obligations en vertu desquels Environnement et Changement climatique Canada sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en oeuvre ses programmes de paiements de transfert ou l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

(en milliers de dollars)	Contrats de location-exploitation	Paiements de transfert	Immobilisations corporelles	Autres	Total
2021	13 180 \$	842 775 \$	23 800 \$	-	879 755 \$
2022	13 180	378 039	20 149	-	411 368
2023	13 180	68 511	-	-	81 691
2024	13 180	10 684	-	-	23 864
2025	13 180	3 100	-	-	16 280
2026 et ultérieurs	263 602	-	-	-	263 602
Total	329 502 \$	1 303 109 \$	43 949 \$	-	1 676 560 \$

b) Droits contractuels

Les activités d'Environnement et Changement climatique Canada comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Ils comprennent principalement les locations de biens, les redevances et les ventes de biens et de services. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux droits contractuels qui généreront des revenus au cours d'exercices futurs et pour lesquelles on peut établir des estimations raisonnables :

(en milliers de dollars)	Location de biens	Redevances	Ventes de biens et de services	Autres	Total
2021	-	-	14 598 \$	-	14 598 \$
2022	-	-	9 632	-	9 632
2023	-	-	-	-	-
2024	-	-	-	-	-
2025	-	-	-	-	-
2026 et ultérieurs	-	-	-	-	-
Total	-	-	24 230 \$	-	24 230 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

13. Passifs éventuels et actifs éventuels

a) Passifs éventuels

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu. Il existe deux catégories de passif éventuel :

Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès d'Environnement et Changement climatique Canada dans le cours normal des activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Environnement et Changement climatique Canada a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à 0 dollar au 31 mars 2020 (64 627 milliers de dollars en 2018-2019).

b) Actifs éventuels

Environnement et Changement climatique Canada a conclu une entente de principe en 2018-2019 en vue de négocier un règlement relatif à l'assainissement d'un terrain loué. Bien que le montant réclamé dans cette action soit significatif, le résultat n'est pas déterminable.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, Environnement et Changement climatique Canada est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères :

Au cours de l'exercice, Environnement et Changement climatique Canada a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, services juridiques et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Installations	49 717 \$	49 855 \$
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et de soins dentaires	62 547	52 826
Indemnisation des accidentés du travail	826	895
Services juridiques	694	660
Total	113 784 \$	104 236 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacités de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, les services informatiques offerts par Services partagés Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes:

(en milliers de dollars)	2020	2019
Débiteurs	9 189 \$	4 142 \$
Créditeurs	22 892	21 218
Charges	251 110	224 976
Revenus	26 458	27 720

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

15. Transferts à destination/en provenance d'autres ministères

Au cours de l'année, Environnement et Changement climatique Canada a reçu et a transféré des immobilisations corporelles avec les ministères de Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ressources naturelles Canada et Parcs Canada pour un résultat net de -281 452 \$ (77 693 \$ en 2018-2019) sur la situation financière nette ministérielle affectant les catégories véhicules ainsi que matériel et outillage. Environnement et Changement climatique Canada a également transféré des avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire pour un résultat net de -131 673 \$ (-7 397 \$ en 2018-2019) sur la situation financière nette ministérielle.

(en milliers de dollars)

Actifs :

	2020
Immobilisations corporelles (note 11)	(281 \$)
Avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire	(132)
Total des actifs transférés	(413)

Ajustement à la situation financière nette ministérielle

(413 \$)

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

16. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes d'Environnement et Changement climatique Canada. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par résultats stratégiques, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	Prévention et gestion de la pollution	Préservation de la nature	Prévisions des conditions météorologiques et environnementales	Services internes	2020	2019
Exploitation et administration							
Salaires et avantages sociaux des employés	70 408 \$	256 074 \$	132 880 \$	200 078 \$	186 877 \$	846 317 \$	764 156 \$
Services professionnels et spécialisés	9 094	59 005	14 581	11 242	22 797	116 719	111 328
Installations	4 255	19 415	8 094	11 705	10 740	54 209	54 113
Amortissement des immobilisations corporelles	979	19 689	3 564	9 788	6 388	40 408	40 463
Autres services sous contrat	1 427	5 663	3 269	8 451	8 407	27 217	25 453
Matériel et fournitures	585	8 796	3 169	7 343	1 545	21 438	24 225
Locations	185	1 789	4 835	6 594	14 340	27 743	30 969
Voyages	2 453	8 148	7 264	9 416	2 828	30 109	34 135
Matériel et équipement	675	4 253	2 940	4 070	(922)	11 016	18 177
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	93	1 365	282	799	646	3 185	4 174
Ajustements du passif environnemental	-	(7 589)	-	-	-	(7 589)	20 102
Réparation et entretien de l'équipement	96	4 137	1 381	5 561	789	11 964	10 661
Frais postaux	102	1 113	1 076	1 082	493	3 866	3 928
Services d'information – communications	416	1 599	833	240	3 032	6 120	6 067
Télécommunications	40	309	390	914	2 785	4 438	2 279
Frais et perceptions pour une affectation spéciale	-	3 757	-	-	-	3 757	3 691
Passifs éventuels	-	-	-	-	22 143	22 143	-
Autres	(80)	2 937	1 186	8 266	(591)	11 718	13 482
Total des frais d'exploitation et d'administration	90 728	390 460	185 744	285 549	282 297	1 234 778	1 167 403
Paiements de transfert							
Organismes à but non lucratif	19 076	32 299	108 793	1 555	-	161 723	121 097
Autres pays et organismes internationaux	15 055	794	3 061	4 810	-	23 720	32 738
Autres niveaux de gouvernement au Canada	171 717	2 549	14 451	140	-	188 857	243 836
Autres paiements à des particuliers	8	-	281	10	-	299	2 882
Industrie	102 807	1 462	349	-	-	104 618	1 061
Total des paiements de transfert	308 663	37 104	126 935	6 515	-	479 217	401 614
Total des charges	399 391	427 564	312 679	292 064	282 297	1 713 995	1 569 017
Revenus							
Ventes de biens et services	-	18 509	5 737	53 576	1 184	79 006	81 328
Autres revenus	46	217 055	1 333	8 126	(1 752)	224 808	23 768
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	-	(1 397)	(1 659)	(5 101)	(676)	(8 833)	(9 614)
Total des revenus	46	234 167	5 411	56 601	(1 244)	294 981	95 482
Coût de fonctionnement net	399 345 \$	193 397 \$	307 268 \$	235 463 \$	283 541 \$	1 419 014 \$	1 473 535 \$

Notes to the Financial Statements (Unaudited)

ENVIRONMENT AND CLIMATE CHANGE CANADA

17. Redressement des résultats de l'exercice 2018-2019

Environnement et Changement climatique Canada a décidé d'examiner ses méthodes de divulgation de l'information financière relative aux actifs. L'examen a permis de déterminer que les comptes débiteurs résultant d'un trop-payé de salaire devaient être classés dans la catégorie « Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement » et les comptes d'avances remboursables de taxe sur les produits et services (TPS) ainsi que de taxe de vente du Québec (TVQ) ne devraient pas.

(en milliers de dollars)

	2018-2019 Avant redressement	Incidences du redressement	2018-2019 Redressé
État de la situation financière			
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(4,472)	(9,626)	(14,098)
Total net des actifs financiers	446,117	(9,626)	436,491
Dette nette ministérielle	310,505	9,626	320,131
Situation financière nette ministérielle	<u>142,501</u>	<u>(9,626)</u>	<u>132,875</u>
État des résultats et de la situation financière nette ministérielle			
Encaisse nette fournie par le gouvernement	1,155,672	(9,626)	1,146,046
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	9,168	9,626	18,794
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice	<u>142,501</u>	<u>(9,626)</u>	<u>132,875</u>
État de la variation de la dette nette ministérielle			
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	9,168	9,626	18,794
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	43,368	9,626	52,994
Dette nette ministérielle - fin de l'exercice	<u>310,505</u>	<u>9,626</u>	<u>320,131</u>
État des flux de trésorerie			
Augmentation des débiteurs et avances comptables	(5,086)	(9,626)	(14,712)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	1,075,347	(9,626)	1,065,721
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u>1,155,672</u>	<u>(9,626)</u>	<u>1,146,046</u>

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

18. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conforme à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Environnement et Changement climatique Canada

Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers 2019-2020

Environnement et Changement climatique Canada

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers 2019-2020

Table des matières

1. Introduction	32
2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers d'Environnement et Changement climatique Canada	32
2.1 Gestion du contrôle interne	32
2.2 Ententes de service relatives aux états financiers	32
3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice 2019-2020	33
3.1 Contrôles clés nouveaux ou modifiés de façon importante	33
3.2 Programme de surveillance continue.....	33
4. Plan d'action du ministère pour le prochain exercice et les exercices subséquents	34

Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction

1. Introduction

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme d'ECCC se trouvent dans le dernier [Rapport sur les résultats ministériels](#) et le [Plan ministériel](#) en vigueur.

2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers d'Environnement et Changement climatique Canada

2.1 Gestion du contrôle interne

ECCC est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par l'administrateur général, est instauré et englobe :

- des structures de responsabilisation organisationnelle relativement à la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité pour la gestion du contrôle;
- un code de valeurs et d'éthique;
- la communication et la formation continues concernant les exigences législatives, et les politiques et les procédures en vue d'une saine gestion financière et des contrôles financiers; et
- la surveillance de la gestion du contrôle interne, au moins deux fois par année, et des mises à jour régulières à cet effet, ainsi que la présentation des résultats d'évaluation et des plans d'action connexes à l'administrateur général et à la haute direction du ministère et, le cas échéant, au Comité ministériel d'audit.

Le Comité ministériel d'audit fournit des conseils à l'administrateur général quant à la pertinence et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du ministère.

2.2 Ententes de service relatives aux états financiers

ECCC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines opérations qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit :

Ententes en matière de services communs

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est responsable de fournir des services de gestion des locaux et d'administrer l'approvisionnement en biens et en services, et les paiements en salaires conformément à la délégation de pouvoirs d'ECCC. ECCC se fie sur l'efficacité du système de paye Phénix de SPAC et des activités et pratiques connexes;
- Services partagés Canada (SPC) fournit des services d'infrastructure de technologie de l'information à ECCC dans les domaines des centres de données et des réseaux. La portée et les responsabilités sont abordées dans l'accord interministériel entre SPC et ECCC;
- Le ministère de la Justice Canada fournit des services juridiques à ECCC;
- Le Service des poursuites pénales du Canada fournit des services de poursuite à ECCC; et
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) fournit des services liés à l'assurance de la fonction publique aux employés d'ECCC et administre de façon centralisée le versement de la part des cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés au nom d'ECCC.

Arrangements particuliers

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) fournit à ECCC une plateforme du système financier SAP permettant de saisir et de déclarer toutes les transactions financières. Dans le cadre de cette entente, ECCC se fie sur AAC pour gérer certains contrôles et procédures informatiques (sécurité, configuration, gestion du changement, continuité des opérations) et aussi diverses fonctions relatives aux données de base dans SAP.

Les lecteurs de cette annexe peuvent se reporter aux annexes des déclarations de responsabilité de la direction des organisations susnommées pour mieux comprendre les systèmes de CIRF relativement à ces services particuliers.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice 2019-2020

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance continue conformément au plan cyclique de l'exercice précédent.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2019-2020	
Plan cyclique de surveillance continue pour l'exercice en cours	État
Gestion des dépenses - Administration de la paye	Activité réalisée comme prévu ; des mesures correctives sont entreprises
Gestion des dépenses - Charges d'exploitation	Activité réalisée comme prévu ; des mesures correctives sont entreprises
Attestation de la Dirigeante principale des finances (DPF) pour les présentations au Cabinet	Activité en cours de réalisation, comme prévu
Budgétisation et prévision	Activité en cours de réalisation, comme prévu
Planification des investissements	Activité en cours de réalisation, comme prévu
Établissement des coûts	Activité en cours de réalisation, comme prévu

Les principales conclusions et les ajustements importants requis découlant des activités d'évaluation de l'exercice en cours sont résumés ci-dessous.

3.1 Contrôles clés nouveaux ou modifiés de façon importante

Des efforts importants, y compris l'utilisation de l'analyse de données, ont été déployés au cours du présent exercice pour améliorer le cadre de contrôle pour la Gestion des dépenses (GD). Les principales modifications apportées au processus d'Administration de la paye d'ECCC comprennent, entre autres, l'établissement d'un programme d'assurance de la qualité permettant de surveiller l'exactitude des transactions de paye. De plus, le Ministère a élaboré des examens améliorés d'assurance de la qualité du processus de vérification des paiements pour les Charges d'exploitation. Finalement, ECCC a mis à jour son Programme de gestion de la continuité des activités pour les fonctions financières essentielles et sa mise en oeuvre dans les délais a pu permettre une réponse à la crise de la COVID-19.

3.2 Programme de surveillance continue

En 2019-2020, ECCC a suivi son plan cyclique de surveillance continue des contrôles internes de la gestion financière, conformément aux exigences de l'ensemble des politiques sur la gestion financière du Conseil du Trésor. Ce plan est conforme à la déclaration de responsabilité de la direction et est revu en fonction des priorités émergentes.

À ce titre, le Ministère a procédé à l'évaluation des processus opérationnels suivants : GD-Administration de la paye, GD-Charges d'exploitation, Budgétisation et prévisions, Planification des investissements et Attestation de la DPF pour les présentations au Cabinet.

Gestion des dépenses - Administration de la paye

Le Ministère a atteint le statut de surveillance continue pour l'Administration de la paye en 2019-2020 et continue d'être proactif dans la résolution de problèmes potentiels liés à la paye et à partager ses meilleures pratiques. ECCC a également mis en place un programme d'assurance de la qualité, incluant la vérification postpaiement des opérations de paye et l'analyse de données.

ECCC a également apporté des améliorations à la surveillance du module de Phénix pour la déclaration du temps et du travail et des données transférées entre SPAC et ECCC afin d'en assurer l'exhaustivité et l'exactitude. Le Ministère continue également d'améliorer la surveillance des droits d'accès au Système de gestion des ressources humaines et à Phénix pour la validation des dépenses salariales par le gestionnaire et de l'autorisation des transactions de la paye.

Gestion des dépenses - Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent les processus liés au CIRF suivants : Règlements interministériels ; Approvisionnement au paiement; Voyage; Administration des cartes d'acquisition et des cartes de parc automobile; et Délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers. À ECCC, ces types de dépenses font l'objet d'une vérification de compte trimestrielle. Un programme de sensibilisation à la vérification des comptes est en place et contribue à la communication des résultats trimestriels aux gestionnaires délégués.

L'évaluation de cette année a conclu que les contrôles étaient efficaces pour les dépenses à haut risque. En outre, de nouvelles mesures de contrôle ont été mises en œuvre pour aider les gestionnaires délégués d'ECCC à réduire les taux d'erreur dans les catégories de risque faible et moyen, notamment en se référant à des répertoires centraux pour confirmer l'existence de documents justificatifs et en sensibilisant les gestionnaires délégués à réclamer les dépenses de voyage de façon appropriée.

Au cours du prochain exercice, notamment en raison du contexte de pandémie de la COVID-19, ECCC évaluera plus en détail l'efficacité du processus des Charges d'exploitation et mettra en œuvre un programme d'assurance de la qualité des dépenses d'ECCC en réponse à la pandémie.

Attestation de la DPF pour les présentations au Cabinet

ECCC a terminé la vérification de l'efficacité de la conception du processus d'Attestation de la DPF pour les présentations au Cabinet et l'amélioration de la documentation relative aux rôles et responsabilités propres au sous-processus des présentations au Conseil du Trésor se poursuit.

Les tests d'efficacité opérationnelle ont été reportés à l'exercice 2020-2021 en raison du contexte de la pandémie et permettront au Ministère d'atteindre le statut de surveillance continue.

Budgétisation et prévision, Planification des investissements et Établissement des coûts

ECCC a déjà évalué la conception du processus de Budgétisation et prévision et l'évaluation de l'efficacité des contrôles clés connexes est en cours.

Les évaluations des processus de Planification des investissements et d'Établissement des coûts sont en cours.

4. Plan d'action du ministère pour le prochain exercice et les exercices subséquents

En 2016 et conformément aux résultats de l'évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion, ECCC a atteint l'état de surveillance continue sur tous les processus liés au CIRF. Depuis, ECCC a mis en place un programme de surveillance continue fondé sur les risques et mené une évaluation annuelle basée sur les risques afin de surveiller l'efficacité de son CIRF. En 2018, la portée de cette surveillance a été étendue à son contrôle interne sur la gestion financière (CIGF) et ECCC prévoit atteindre l'état de surveillance continue d'ici 2023, conformément aux attentes établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

La surveillance continue implique de :

- se servir d'une approche basée sur les risques;
- évaluer régulièrement l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes conformément au plan de surveillance; et
- déterminer si des actions doivent être prises pour remédier aux lacunes.

La surveillance continue des contrôles internes commence dès que le ministère a finalisé son plan d'évaluation des contrôles initial. Ce plan implique de:

- documenter les contrôles;
- tester l'efficacité de la conception; ainsi que l'efficacité du fonctionnement; et
- mettre en œuvre un plan d'action de la gestion pour remédier aux lacunes ou aux faiblesses.

Le plan quinquennal de surveillance continue axé sur les risques d'ECCC est cyclique et repose sur les résultats de l'évaluation des risques de 2019-2020 des processus de la CIGF (y compris les processus de CIRF), les priorités du ministère, les ressources disponibles, la charge de travail et d'autres facteurs, tels que le contexte de pandémie de la COVID-19, ayant une incidence sur le plan.

Par conséquent, le Ministère a déterminé comment la pandémie a affecté l'environnement de contrôle et a effectué une évaluation des risques de haut en bas du CIGF, incluant le CIRF, les processus clés, en mettant l'accent sur les contrôles qui sont essentiels. En résumé, cette évaluation a résulté à considérer la plupart des composantes du processus de Gestion des dépenses, en plus du processus d'Inventaire, plus exposés à un risque en raison des mesures et processus intérimaires mis en place pendant la pandémie de la COVID-19. Le Ministère réexaminera les évaluations de modélisation/de conception et mettra à jour la documentation de contrôle en conséquence pour tenir compte des changements récents.

Plan cyclique de surveillance continue					
Secteurs de contrôle clés	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Contrôles au niveau de l'entité (CIRF)			√	√	
Contrôles généraux de la technologie de l'information (CIRF)				√	√
Gestion des dépenses - Administration de la paye (CIGF et CIRF)					√
Gestion des dépenses - Charges d'exploitation (CIRF)	√	√			
Gestion des dépenses - Dépenses en capital (CIRF)			√	√	
Gestion des dépenses - Subventions et contributions (CIRF)			√	√	
Attestation de la DPF pour les présentations au Cabinet (CIGF)	√				
Budgétisation et prévision (CIGF)	√	√			
Établissement des coûts (CIGF)	√	√	√		
Planification des investissements (CIGF)	√	√			
Assurance de la qualité de la Gestion des dépenses (CIGF et CIRF)	√	√	√	√	√
Surveillance des plans d'action de la direction (CIGF et CIRF)	√	√	√	√	√

De plus, ECCC continuera d'améliorer son approche en matière de surveillance des contrôles grâce à l'utilisation de l'analytique de données pour appuyer de saines pratiques de gestion financière et la prise de décisions.

Enfin, ECCC continuera également de renforcer son contrôle des dépenses salariales, notamment en participant à des initiatives horizontales du gouvernement du Canada ainsi qu'en partageant les pratiques exemplaires.